



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1342

#### Texte de la question

#### PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

**M. le président.** La parole est à M. Michel Terrot, pour le groupe UMP.

**M. Michel Terrot.** Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, les chiffres de la sécurité du mois d'avril, publiés récemment, confirment la baisse de la délinquance (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste*), qui est continue depuis plus de vingt mois. Après les années de laxisme du précédent gouvernement (*" Très juste ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - " Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste*), nous pouvons saluer la volonté de celui de Jean-Pierre Raffarin, qui, soutenu par la majorité, s'est attaqué au difficile dossier de l'insécurité en consentant un effort sans précédent - on se souvient notamment de la loi pour la sécurité intérieure que nous avons adoptée en mars 2003. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Lucien Degauchy.** C'est la vérité !

**M. Michel Terrot.** Nous savons tous combien les efforts nécessaires en ce domaine, qui étaient et demeurent importants, répondent à l'attente de tous nos concitoyens, tant l'insécurité minait leur moral et avait pu créer un climat de défiance, même envers les institutions de la République. Pour autant, monsieur le ministre, la fermeté et la vigilance doivent rester les maîtres mots de votre action. Aussi, pouvez-vous préciser à la représentation nationale quelles sont les priorités que vous vous fixez pour poursuivre l'action entreprise et nous assurer de votre détermination ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

**M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Monsieur le député, je veux vous confirmer ma détermination. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Glavany.** Quelle surprise !

Mme Martine David. Je l'aurais parié !

**M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Comme en témoignent les résultats du mois d'avril, la délinquance générale a encore baissé, de 4,63 % par rapport au même mois de l'année dernière, et la délinquance de voie publique a diminué de près de 10 %.

Je salue la motivation des forces de sécurité. Les infractions révélées à leur initiative sont en augmentation de 12,49 % par rapport au mois d'avril 2003 et le nombre des faits élucidés est en forte progression. L'effort doit être poursuivi et amplifié pour s'inscrire dans la durée. J'ai, à ce titre, quatre priorités.

Première priorité : les atteintes aux personnes qui, depuis vingt ans, ne cessent de progresser. Je veux engager une action ciblée contre ce type de violence. En ce qui concerne plus particulièrement les violences intrafamiliales, j'entends mener un travail de prévention en mettant en place un dispositif d'alerte en concertation avec les ministres de la cohésion sociale, de l'éducation nationale et de la justice.

Deuxième priorité : la lutte contre les violences urbaines. La présence policière sera renforcée la nuit et dans les quartiers difficiles, en portant l'effort sur les interpellations en flagrant délit, afin de faciliter le travail de la justice. J'ai donné des instructions aux préfets en ce sens.

Troisième priorité : la lutte contre les trafics de drogue et le crime organisé. Dans ce domaine, il faut solliciter davantage les groupements d'intervention régionaux, dans les quartiers sensibles et sur tout le territoire et, face à la délinquance itinérante, renforcer la lutte contre les circuits de financement et les réseaux de blanchiment.

Enfin, alors que les tensions se multiplient au Moyen-Orient et dans le monde, alors que nous faisons face à un calendrier international extrêmement tendu, la lutte contre le terrorisme appelle une vigilance de tous les instants de l'ensemble des services. Une meilleure coordination européenne et internationale est nécessaire. C'est dans ce cadre que j'ai participé à la réunion du G8 de Washington. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Terrot](#)

**Circonscription :** Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1342

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mai 2004